

# Fonds d'obligations Sceptre

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2009





## Fonds d'obligations Sceptre

### RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Exercice terminé le 31 décembre 2009

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington Street East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4 ou en consultant notre site Internet à [www.sceptre.ca](http://www.sceptre.ca) ou le site Internet de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

*Vous pouvez également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.*

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations Sceptre (le « Fonds ») a pour objectif d'assurer la sécurité du capital et d'offrir un revenu élevé, essentiellement par des placements dans des titres à revenu canadiens. Ceux-ci peuvent comprendre des titres de créance à court et à long terme émis ou garantis par des municipalités ou par les gouvernements fédéral ou provinciaux, ainsi que des obligations de sociétés canadiennes.

Ce Fonds est géré selon une stratégie à trois volets visant l'augmentation de la valeur. Les placements sont effectués dans des obligations de sociétés canadiennes et de municipalités afin d'obtenir des rendements supérieurs, dans des obligations d'État pour rajuster la répartition de l'ensemble de l'actif et la duration, et dans des obligations mondiales pour assurer l'exposition aux devises et aux taux d'intérêt. La répartition entre les différents secteurs et la sélection des titres sont fonction de divers facteurs, notamment l'évolution des taux d'intérêt, le taux d'inflation, la conjoncture économique et la notation et la qualité des titres.

### Risque

Aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été apporté au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds, demeure celui qui a été décrit dans le prospectus simplifié daté du 26 août 2009.

### Résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds d'obligations Sceptre a dégagé des rendements de 5,9 % pour les parts de catégorie A et de 7,1 % pour les parts de catégorie O, comparativement à 5,4 % pour l'indice obligataire universel DEX.

Si l'année 2008 restera dans les mémoires comme une année marquée par l'effondrement de la confiance dans le système financier mondial et par la hausse connexe des primes de risque, l'année 2009 aura été une période de regain de confiance et de retour à des primes de risque plus rationnelles. Ce renversement de tendance a été rendu possible par un savant mélange d'aides publiques efficaces aux grandes institutions financières mondiales, d'importants programmes de relance budgétaire et de conditions monétaires extrêmement accommodantes partout dans le monde, et ce, malgré un contexte économique planétaire encore fragile. Bien que les risques aient continué d'être réévalués sur les marchés du crédit au quatrième trimestre de 2009, leur réévaluation a surtout eu lieu aux deuxième et troisième trimestres. Les sociétés de moyenne et grande capitalisations de qualité sont à nouveau en mesure d'emprunter sur les marchés du crédit, du fait de la nette amélioration de la liquidité et du retour en force de la demande pour des produits de créance, avec des écarts de taux beaucoup moins importants que pendant la crise. Une offre de capitaux à bon marché demeure une condition essentielle d'une reprise économique durable. Par conséquent, les banques centrales mondiales semblent généralement peu disposées à mettre un terme à leur politique monétaire souple en l'absence d'une confirmation de la force motrice de l'économie et/ou de signaux inflationnistes. Les taux de financement à un jour cibles des banques centrales nord-américaines, qui ont atteint des creux historiques au début de 2009, n'ont donc pas été modifiés jusqu'à maintenant.

Les rendements des obligations du gouvernement canadien ont augmenté en 2009, les investisseurs ayant délaissé le refuge de cette sous-catégorie d'actifs pour des titres plus risqués et par anticipation des relèvements de taux à venir de la banque centrale. Les obligations du gouvernement du Canada ont ainsi dégagé un rendement de -0,2 % en 2009. Les obligations de sociétés et de provinces ont produit des rendements totaux de 16,3 % et 4,7 %, respectivement, ce qui reflète une réduction très marquée de leurs rendements par rapport aux obligations du gouvernement du Canada.

## Analyse du rendement par la direction – suite

La duration du portefeuille a été maintenue proche de celle de l'indice jusqu'au quatrième trimestre de l'année, les prévisions de hausse des taux d'intérêt compte tenu des creux historiques atteints au début de l'année ayant été largement atténuées par un reflux des inquiétudes concernant les pressions inflationnistes et la forte reprise de l'économie.

Notre surpondération des obligations de sociétés et de provinces en 2009 a été très favorable au portefeuille en raison de leur forte valeur relative ajustée en fonction du risque. Le portefeuille continue de surpondérer les émissions obligataires de sociétés et de provinces canadiennes de très grande qualité afin d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice.

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 142,1 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 130,2 M\$ au début de l'exercice. L'augmentation est attribuable aux souscriptions nettes de 9,0 M\$ et au rendement positif des marchés, contrebalancés par les distributions de 6,3 M\$ versées pendant l'exercice.

### Événements récent

Au cours des dernières semaines, les rendements des obligations du gouvernement du Canada ont baissé par rapport à leurs niveaux de fin d'année. La baisse est plus prononcée dans la portion à court terme de la courbe. Nous prévoyons une hausse des rendements anticipant un retrait progressif des mesures monétaires accommodantes prévues à compter de 2010, conformément à nos prévisions de reprise économique à court terme. Ainsi, la

stratégie consistant à adopter une duration légèrement plus courte que celle de l'indice devrait bénéficier au portefeuille avec le relèvement des taux d'intérêt plus tard cette année. En outre, nous considérons toujours que la surpondération des obligations de sociétés au sein du Fonds demeurera un moyen de générer un rendement supérieur à celui du marché au cours des prochaines années. Si nous ne nous attendons pas à ce que les cours des obligations de sociétés évoluent aussi favorablement qu'en 2009, nous prévoyons que les obligations de sociétés de qualité continueront de procurer au portefeuille un net avantage en termes de rendement.

### Opérations entre apparentés

Les conseillers en placements Sceptre Limitée (« Sceptre ») est le fiduciaire, le conseiller en valeurs et le gérant du Fonds.

Sceptre fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis par le Fonds dans le cadre de ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, notamment l'établissement d'ententes de courtage liées à l'achat et à la vente des placements du portefeuille et à la tenue des registres. Pour ces services, Sceptre reçoit des honoraires, qui sont décrits en détail dans les données supplémentaires ci-après.

Sceptre a adopté une pratique qui consiste à fournir les capitaux de lancement des fonds dont elle assure la promotion. Au 31 décembre 2009, Sceptre détenait 100 % des parts de catégorie D.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie A					
Actif net par part du Fonds					
	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Actif net au début de l'exercice</b> <sup>1)3)</sup>	12,12 \$	12,31 \$	12,51 \$	12,58 \$	12,39 \$
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>					
Total des revenus	0,60	0,61	0,61	0,60	0,64
Total des charges	(0,18)	(0,18)	(0,16)	(0,13)	(0,13)
Gains réalisés (pertes) de l'exercice	(0,13)	0,02	(0,08)	(0,04)	0,12
Gains non réalisés (pertes) de l'exercice	0,40	(0,19)	(0,20)	(0,08)	0,04
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités</b> <sup>1)</sup>	<b>0,69</b>	<b>0,26</b>	<b>0,17</b>	<b>0,35</b>	<b>0,67</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,43)	(0,45)	(0,38)	(0,43)	(0,48)
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>2)</sup>	<b>(0,43)</b>	<b>(0,45)</b>	<b>(0,38)</b>	<b>(0,43)</b>	<b>(0,48)</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>12,39 \$</b>	<b>12,12 \$</b>	<b>12,31 \$</b>	<b>12,52 \$</b>	<b>12,58 \$</b>

1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

2) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

3) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

### Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	9 000	9 274	10 347	11 601	12 350
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	725 222	764 314	840 025	926 421	981 978
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2)</sup>	1,27	1,30	1,32	1,08	1,07
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,27	1,30	1,32	1,11	1,15
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3)</sup>	253,80	108,39	89,03	145,29	73,72
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>4)</sup>	0,02	0,03	–	0,01	0,01
Valeur liquidative par part	12,41 \$	12,13 \$	12,32 \$	12,52 \$	12,58 \$

1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

4) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

### Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 0,75 % de la valeur liquidative des parts de catégorie A sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie A et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les

frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir leurs coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie A du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 0,25 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

### Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie D

#### Actif net par part du Fonds

	2009
<b>Actif net au début de la période<sup>1)3)</sup></b>	<b>12,15 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>	
Total des revenus	0,44
Total des charges	(0,15)
Gains réalisés (pertes) de la période	0,07
Gains non réalisés (pertes) de la période	0,29
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>0,65</b>
<b>Distributions :</b>	
Revenus (sauf les dividendes)	(0,46)
Dividendes	–
Gains en capital	–
Remboursements de capital	–
<b>Distributions annuelles totales<sup>2)</sup></b>	<b>(0,46)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>12,33 \$</b>

<sup>1)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Les parts de catégorie D ont été créées le 1<sup>er</sup> avril 2009.

<sup>2)</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>3)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations.

#### Ratios et données supplémentaires

	2009
Valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	1
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	85
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2)</sup>	1,20
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	2,29
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3)</sup>	253,80*
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>4)</sup>	0,02
Valeur liquidative par part	12,36 \$

<sup>1)</sup> Données au 31 décembre de la période indiquée.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de la période indiquée et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

\* Annualisé

#### Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,00 % de la valeur liquidative des parts de catégorie D sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie D et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les

frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir leurs coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie D du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 0,50 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

### Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie O

#### Actif net par part du Fonds

	2009	2008	2007	2006	2005
<b>Actif net au début de la période<sup>1)3)</sup></b>	<b>11,24 \$</b>	<b>11,42 \$</b>	<b>11,61 \$</b>	<b>11,66 \$</b>	<b>11,46 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>					
Total des revenus	0,56	0,57	0,56	0,56	0,60
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,03)
Gains réalisés (pertes) de la période	(0,12)	–	(0,07)	(0,05)	0,06
Gains non réalisés (pertes) de la période	0,35	(0,18)	(0,13)	0,04	(0,02)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>0,78</b>	<b>0,38</b>	<b>0,35</b>	<b>0,53</b>	<b>0,61</b>
<b>Distributions :</b>					
Revenus (sauf les dividendes)	(0,54)	(0,57)	(0,49)	(0,49)	(0,51)
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–
<b>Distributions annuelles totales<sup>2)</sup></b>	<b>(0,54)</b>	<b>(0,57)</b>	<b>(0,49)</b>	<b>(0,49)</b>	<b>(0,51)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>11,48 \$</b>	<b>11,24 \$</b>	<b>11,42 \$</b>	<b>11,62 \$</b>	<b>11,66 \$</b>

<sup>1)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>2)</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>3)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

#### Ratios et données supplémentaires

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	133 383	121 130	126 917	59 346	30 719
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	11 597 248	10 766 887	11 105 823	5 107 473	2 634 151
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2)</sup>	0,12	0,11	0,12	0,19	0,29
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,12	0,11	0,12	0,22	0,36
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>3)</sup>	253,80	108,39	89,03	145,29	73,72
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>4)</sup>	0,02	0,03	–	0,01	0,01
Valeur liquidative par part	11,50 \$	11,25 \$	11,43 \$	11,62 \$	11,66 \$

<sup>1)</sup> Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

#### Frais de gestion

Les porteurs de parts de catégorie O sont des clients discrétionnaires de Sceptre. Les frais de gestion liés à la valeur liquidative des parts de catégorie O sont traités hors Fonds et sont payés directement à Sceptre à même l'actif détenu par les porteurs de parts de catégorie O.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

## Rendement passé

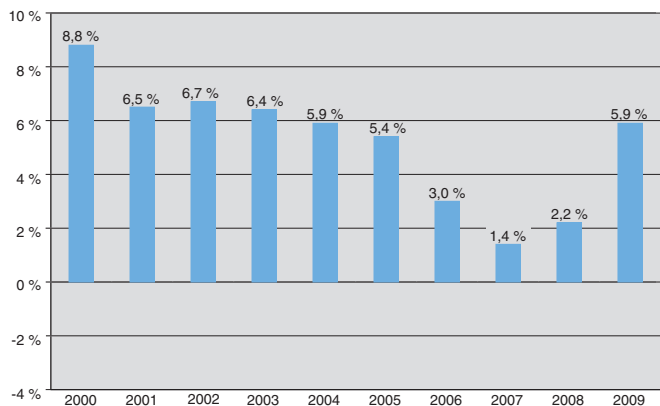
L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

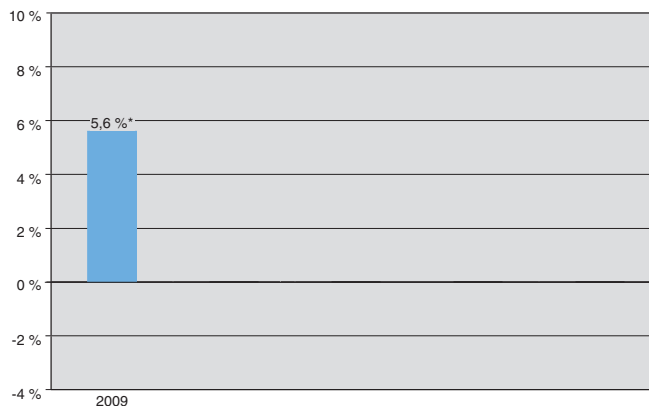
### Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Parts de catégorie A – Rendements annuels  
Exercice terminé le 31 décembre

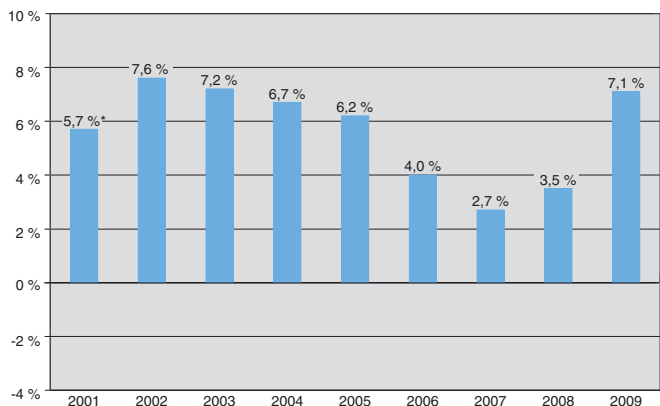


Parts de catégorie D – Rendements annuels  
Exercice terminé le 31 décembre



\* Du 31 mars 2009 au 31 décembre 2009

Parts de catégorie O – Rendements annuels  
Exercice terminé le 31 décembre



\* Du 13 juillet 2001 au 31 décembre 2001

## Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison du total du rendement composé annuel des parts de catégorie A, de catégorie D et de catégorie O du Fonds avec celui de l'indice obligataire universel DEX (qui mesure le rendement global des obligations canadiennes échéant à plus d'un an).

Le rendement des parts de catégorie A a été supérieur à celui de l'indice sur la période de un an et inférieur sur les périodes de trois, cinq et dix ans. Le rendement des parts de catégorie D a été supérieur à celui de l'indice sur la période visée. Le rendement des parts de catégorie O a été supérieur à celui de l'indice sur la période de un an, mais inférieur sur les périodes de trois et cinq ans ainsi que depuis la création de la catégorie.

	Dix ans	Cinq ans	Trois ans	Un an
Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie A	5,2 %	3,6 %	3,2 %	5,9 %
Indice obligataire universel DEX	6,7 %	5,2 %	5,2 %	5,4 %
	Depuis la création de la catégorie (31 mars 2001)			
Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie D	5,6 %			
Indice obligataire universel DEX	3,8 %			
	Depuis la création de la catégorie (13 juillet 2001)			
		Cinq ans	Trois ans	Un an
Fonds d'obligations Sceptre – Catégorie O	5,9 %	4,7 %	4,4 %	7,1 %
Indice obligataire universel DEX	6,5 %	5,2 %	5,2 %	5,4 %

## Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2009

Répartition sectorielle	% de l'actif aux fins des opérations
Obligations émises ou garanties par un gouvernement	49,75
Obligations de sociétés	49,22
Titres adossés à des créances immobilières	0,31
Trésorerie et équivalents	0,32
Autres actifs nets	0,40
	100,00

25 principaux placements	% de l'actif aux fins des opérations
1. Fiducie canadienne pour l'habitation n° 1 4,60 %, 15 sept. 2011	8,02
2. Fiducie canadienne pour l'habitation n° 1 4,80 %, 15 juin 2012	4,07
3. Province d'Ontario, 4,75 %, 2 juin 2013	3,48
4. Province d'Ontario, OTV, 28 oct. 2014	3,06
5. Fiducie canadienne pour l'habitation n° 1 2,75 %, 15 déc. 2014	2,58
6. Province de Québec, 4,50 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2018	2,56
7. Province de Québec, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2041	1,82
8. Brookfield Asset Management Inc. 8,95 %, 2 juin 2014	1,59
9. Province d'Ontario, 5,85 %, 8 mars 2033	1,53
10. Banque de Montréal, 4,96 %, 14 juill. 2011	1,52
11. Winnipeg Airport Authority Inc. 4,57 %, 20 nov. 2019	1,48
12. Gouvernement du Canada, 9,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2025	1,48
13. Province du Manitoba, 5,20 %, 3 déc. 2015	1,41
14. Gouvernement du Canada, 8,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2023	1,30
15. Province de la Colombie-Britannique 5,70 %, 18 juin 2029	1,30
16. Gouvernement du Canada, 5,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2037	1,28
17. Province d'Ontario, 6,50 %, 8 mars 2029	1,27
18. CI Financial Corp., 3,30 %, 17 déc. 2012	1,20
19. Financement Québec, 5,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2034	1,19
20. Banque Royale du Canada, 5,00 %, 6 juin 2013	1,18
21. Banque Scotia, 4,94 %, 15 avr. 2014	1,14
22. Société de services financiers Wells Fargo Canada 3,97 %, 3 nov. 2014	1,02
23. Canadian Capital Auto Receivables Asset Trust 4,58 %, 17 avr. 2010	1,00
24. Fiducie de capital RBC, 7,18 %, 30 juin 2011	0,99
25. Fiducie de capital Financière Manuvie II 7,41 %, 31 déc. 2019	0,98
	48,45

Valeur liquidative totale 142 383 155 \$

Le portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées de façon constante dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington St. East, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4, ou en consultant notre site Internet à [www.sceptre.ca](http://www.sceptre.ca), ou le site Internet de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



Nous assurons la sécurité financière depuis 1955.



Suite 1200 · 26 Wellington St. E. · Toronto · ON · Canada M5E 1W4 · Tél. : 416-360-4826 · Téléc. : 416-367-5938  
www.sceptre.ca · Sans frais : 1-800-265-1888 · Téléc. sans frais : 1-877-367-5938